18.06.2015 – 10:45 Uhr

Agneau d'alpage suisse: Migros collabore avec IP-Suisse et propose de la viande issue de production particulièrement respectueuse des animaux.

Zürich (ots) -

L'élevage d'agneaux dans les pâturages alpestres contribue judicieusement à protéger la végétation sensible qui y pousse et à maintenir les structures des régions de montagne. Migros, le groupe Micarna, IP-Suisse et la Fédération suisse d'élevage ovin unissent leurs forces pour promouvoir ce mode de production particulièrement durable.

L'agriculture se pratique, depuis des siècles déjà, dans les régions d'altitude de notre pays. Les produits issus de ces pâturages naturels sont d'autant plus appréciés par la population de plaine où l'on pratique souvent l'agriculture intensive. La demande en produits naturels et savoureux, provenant de l'agriculture responsable des régions de montagne a, par conséquent, augmenté au cours de ces dernières années.

Un projet commun réunissant Migros, le groupe Micarna, IP-Suisse et la Fédération suisse d'élevage ovin a pour but d'encourager l'estivage des agneaux dans notre pays. «Cette collaboration est bénéfique pour tous: les éleveurs de moutons qui trouvent en Micarna un partenaire fiable, tout comme les clients Migros qui consomment un produit naturel, extraordinairement savoureux. Quant à l'économie alpestre, elle est également soutenue d'un point de vue économique et écologique», déclare Andreas Stalder, président d'IP-Suisse.

L'élevage ovin dans les pâturages alpestres contribue judicieusement à protéger la végétation sensible qui y pousse et à maintenir les structures des régions de montagne. Par leur présence sur l'alpage, les agneaux évitent aux pâturages de s'embroussailler tout en assurant un revenu à leurs éleveurs. L'agneau d'alpage est, en outre, considéré comme un produit particulièrement responsable, de par les courtes distances de transport nécessaires et l'élevage respectueux de l'espèce en plein air.

L'estivage des troupeaux est, quant à lui, sujet à des contrôles minutieux. Toutes les exploitations ovines d'origine sont certifiées IP-Suisse. Chaque agneau porte une marque spécifique à l'oreille permettant de déterminer le nom du producteur et de l'alpage ainsi que la durée de l'estivage. L'élevage des agneaux d'alpage est soumis à l'Ordonnance fédérale sur les dénominations «montagne» et «alpage». Il doit également contribuer à une exploitation durable et proche de la nature des pâturages alpestres.

Dès la mi-août, vous trouverez, quelques semaines durant, de l'agneau d'alpage dans certains magasins Migros.

Contact:

Pour tout complément d'information:

Migros
Estelle Dorsaz, tél. 044 277 20 88, estelle.dorsaz@mgb.ch,
www.migros.ch

Micarna
Roland Pfister, responsable Communication d'entreprise, tél. 071 932 77 77,
media@micarna.ch

IP Suisse
Andreas Stalder, président, tél. 079 590 40 60,
stalder.res@ipsuisse.ch

Fédération suisse d'élevage ovin
Alwin Meichtry, président de la fédération suisse d'élevage ovin,
tél: 076 340 17 21, conderfly@sunrise.ch

Medieninhalte

Diese Meldung kann unter https://www.presseportal.ch/fr/pm/100000968/100774401 abgerufen werden.